



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2022

Le Syctom, le Sigeif et Paprec lancent le projet Biométhanisation

Port de Gennevilliers le 21 juin 2022 – **Éric Cesari, Président du Syctom, Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif et Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Énergies, ont présenté ce matin le projet Biométhanisation, en présence de Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers et de Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris. La future installation permettra de transformer 50 000 tonnes de déchets alimentaires en fertilisant agricole et en gaz vert.**

Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui un tiers de la poubelle des ménages. Leur valorisation est un des défis actuels de la transition énergétique identifiés par le législateur européen. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets va devenir obligatoire pour l'ensemble des producteurs. Comme les restaurants, les cantines ou les marchés forains aujourd'hui, les ménages devront, à cette date, disposer d'une solution pour ne plus mélanger leurs déchets alimentaires avec les autres déchets.

Animés par des ambitions environnementales communes, le Syctom et le Sigeif se sont associés pour développer le projet industriel Biométhanisation, qui offrira une solution de traitement pour ce nouveau flux de déchets, en produisant un fertilisant agricole et une énergie renouvelable, le gaz.

En mars dernier, les comités d'administration des deux syndicats ont attribué à Paprec, la concession relative à la conception, la construction, le financement, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de cette installation.

L'unité Biométhanisation, présentée ce matin, valorisera à terme 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an produits sur le territoire du Syctom. Les 30 000 MWh de biométhane produits chaque année, seront injectés dans le réseau de distribution

publique de gaz et le digestat (résidu du processus de méthanisation) évacué par voie fluviale pour sa valorisation comme engrais par la coopérative agricole NatUp.

Le projet répond à une haute ambition technique et environnementale. Les meilleures technologies disponibles seront utilisées. Le procédé de préparation des déchets notamment, en extrayant tous les indésirables des déchets entrants (plastique, verre, cailloux, ...), permettra de maximiser la production de biométhane et d'obtenir un digestat, exempt de tout indésirable, qui constituera un fertilisant agricole de qualité.

Une attention particulière sera également portée à la limitation des nuisances olfactives et sonores, ainsi qu'à l'insertion paysagère du projet, afin de garantir la qualité de vie du voisinage ; 5000 m², soit 28 % de la parcelle, seront ainsi végétalisés.

Afin que les habitants de Gennevilliers et des communes limitrophes puissent découvrir le projet et y être associés, le Sycatom et le Sigeif ont choisi d'organiser une concertation publique. Elle se déroulera de juin à septembre. Une plaquette d'information présentant les principales caractéristiques de la future unité sera distribuée à 47 000 foyers. Une réunion publique est prévue le mercredi 6 juillet à 18h30 à la mairie de Gennevilliers, ainsi qu'un webinaire le lundi 11 juillet à 18h30.

Pour Éric Cesari, président du Sycatom, « *Le projet Biométhanisation à Gennevilliers est la pierre angulaire de la filière publique de traitement des biodéchets que le syndicat et ses collectivités adhérentes déploient progressivement depuis 2018. Il participe ainsi à la résilience du Grand Paris et à la stratégie de décarbonation de la Métropole.* »

Pour Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, « *Le projet Biométhanisation à Gennevilliers s'inscrit dans la stratégie du Sigeif en faveur des énergies renouvelables : électricité verte avec la ferme solaire de Marcoussis inaugurée en octobre 2021, biogaz d'origine locale avec cette unité Biométhanisation. Des projets exemplaires au plan environnemental qui contribuent à améliorer l'indépendance énergétique de la Région-Île-de-France, enjeu majeur.* »

Pour Sébastien Petithuguenin, Président de Paprec Énergies, « *Cette usine transformera des déchets jusqu'alors enfouis ou incinérés, en gaz vert et fertilisants organiques. Elle permettra ainsi de préserver les ressources naturelles et d'avancer dans l'indépendance énergétique du territoire.* »

À propos du Sycatom

Le Sycatom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10 % de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycatom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.

Pour plus d'information : www.sycatom-paris.fr et sur Twitter @LeSycatom

À propos du Sigeif

Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France est le plus grand syndicat d'énergie en France. Il fédère 189 collectivités (5,6 millions d'habitants) et assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution publique de l'énergie. Initiateur de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il s'engage aussi dans la production de biogaz par méthanisation et d'électricité verte (photovoltaïque). Il est le premier service public de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France (hors Paris). Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de près de 500 membres.

Pour plus d'information : www.sigeif.fr et sur Twitter @sigeif75

À propos de Paprec :

Le groupe a été créé en 1994. Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 300 sites dans neuf pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes de déchets et a dépassé en 2021 les 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Leader français du recyclage, Paprec s'impose avec sa nouvelle filiale Paprec Energies comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Contacts presse :

Syctom : Sylvie Mariaud

06 21 60 03 82 - mariaud@syctom-paris.fr

Sigeif : Laurence Pellisson-Demoulin

06 20 89 29 41 - laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr

Paprec : Agathe Remoué

06 27 47 60 69 - agathe.remoue@paprec.com